

Citoyenneté communale

A l'occasion d'une sympathique cérémonie, le 28 mai dernier, M. le Maire et les membres du Bureau du Conseil de Ville ont reçu les personnes ayant obtenu, en 2017, la citoyenneté communale dans le cadre de la procédure liée à leur demande de naturalisation.



Après un discours, chacune et chacun a pu échanger librement autour du verre de l'amitié, avant d'assister à tout ou partie de la séance mensuelle du Législatif de la ville.

La chancelière communale :

Edith Cuttat Gyger